

The image features a stylized map of France in a light purple color, centered on a darker purple background. A large, semi-transparent circular graphic is overlaid on the map, containing a vertical bar and a horizontal bar that intersect to form a cross-like shape. The text is centered within this circle.

**VOTRE PAYS  
D'ACCUEIL  
LA FRANCE**

## La naissance d'une nation

Les principales étapes de l'histoire de France .....	<i>p. 19</i>
--	--------------

## La vie culturelle

Musées et expositions .....	<i>p. 26</i>
Manifestations culturelles .....	<i>p. 27</i>
Activités culturelles des CROUS .....	<i>p. 28</i>

## Un pays moderne

Institutions .....	<i>p. 30</i>
Administration .....	<i>p. 31</i>
Une économie compétitive .....	<i>p. 32</i>
L'économie française aujourd'hui .....	<i>p. 33</i>
Les positions de la France .....	<i>p. 34</i>

## Un pays à découvrir

La géographie .....	<i>p. 35</i>
La douce France .....	<i>p. 35</i>
La population française .....	<i>p. 38</i>
L'environnement .....	<i>p. 39</i>
Découvrir les Français .....	<i>p. 40</i>

## LA NAISSANCE D'UNE NATION

### Les principales étapes de l'histoire de France

#### Des origines à 1214

D'un amalgame de peuplades constamment en lutte les unes contre les autres, une nation va naître. Au cours des siècles, des territoires morcelés se souderont, tenus en main par un souverain à la puissance lentement accrue, aux droits devenus héréditaires : ainsi, peu à peu, à travers beaucoup d'épreuves, se construit la France.

Que savons-nous des premiers occupants de notre pays ? L'imagerie populaire retient "nos ancêtres les Gaulois". Mais les types étaient très diversifiés. Bien des siècles avant les Gaulois, des hommes étaient apparus sur notre hexagone actuel. On ne sait pas grand chose de ces lointains ancêtres, mais leur trace a été retrouvée dans quelques hauts lieux de la préhistoire. Sur notre sol aux plaines fertiles et au climat tempéré, des peuples déferlent, s'installent. Ces ruées en avant provoquaient le reflux des peuples plus faibles, mais un immense brassage des populations s'effectuait et les sangs se mêlaient. Il n'y eut donc pas d'ethnie unique en Gaule, bien que la plus grande partie du territoire fût, lorsque survint César, occupée par les Celtes. Les Gaulois sont alors divisés en plusieurs dizaines de tribus. Incapables de s'unir devant un danger commun, ils appellent les légions romaines pour les aider à repousser de nouvelles peuplades menaçantes. Pendant cinq siècles les Gaulois jouissent des bienfaits de la paix romaine. Les Gallo-Romains contribuent du reste à contenir les Barbares au-delà du Rhin et du Danube. Entre temps, le christianisme s'est propagé

à travers le pays. Après les premières persécutions, l'édit de Constantin permet à l'Eglise de devenir forte.

Mais l'ère de la décadence de l'Empire survient. Par ses conquêtes, un chef franc, aventurier heureux et habile, réunit des territoires épars. Créateur de la dynastie des **Mérovingiens** et en acceptant le baptême, **Clovis** reçoit l'appui de l'Eglise. Mais, à sa mort, son royaume est partagé entre ses descendants. Par rapport à l'époque gallo-romaine, l'ère mérovingienne marque une réelle décadence. En ces temps d'insécurité, la seule puissance morale est l'Eglise, qui essaie de maintenir un idéal. La vie religieuse connaît un essor continu.

Du chaos mérovingien sortent les **Pépinnides**. Après **Charles Martel**, vainqueur des Sarrasins à Poitiers en 732, **Pépin le Bref** reçoit la consécration pontificale. En 800, son fils Charles est couronné à Rome.

Un nouvel Empire est créé, fermement tenu en main par **Charlemagne**. On assiste alors à une véritable renaissance culturelle. Des luttes intestines affaiblissent les **Carolingiens** qui, d'autre part, résistent mal aux nouvelles vagues d'invasions. Incapables de défendre les populations, ils laissent souvent ce soin à des chefs locaux, hâtant ainsi les débuts de la féodalité. On assiste à la montée d'une caste de propriétaires fonciers, possédant la force militaire. Les seigneuries se multiplient et deviennent héréditaires. Dans la nouvelle société hiérarchisée, les hommes sont personnellement liés les uns aux autres par des contrats entre les vassaux et suzerains. La féodalité constitue une sorte de pyramide au sommet de laquelle le Roi est le suzerain suprême, mais le pouvoir, décentralisé, appartient en fait aux grands possesseurs de fiefs.

Hissé sur le trône par l'Eglise à la place des Carolingiens défaillants, **Hugues Capet** ne possède qu'un étroit domaine en Ile-de-France. Face aux puissants seigneurs, il apparaît



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

singulièrement faible... Peu à peu, cependant, avec l'appui du clergé, la monarchie réussit à se consolider.

Le tournant est pris avec **Louis VI**. Il lutte contre les petits seigneurs pillards, rend les arbitrages, intervient dans les grands fiefs. A cette même époque, l'Eglise entraîne la chevalerie dans de lointaines expéditions pour la délivrance des Lieux Saints.

**Philippe Auguste** (il quadruplera l'étendue de ses domaines) doit lutter contre les Plantagenêts afin de neutraliser le danger permanent qu'ils représentent pour sa dynastie.

La victoire de Bouvines contribue à raffermir son autorité à travers le royaume. Premier roi capétien à négliger de faire sacrer son fils de son vivant (Louis VIII lui succède sans difficulté), il considère que l'autorité royale est assez forte pour se passer de cette onction préalable.

### La France féodale 1214-1515

Modeste à l'origine, la dynastie capétienne s'est lentement affirmée, surmontant les difficultés et les périls. Le roi a cessé d'être un suzerain pour devenir un souverain. Avec Louis IX apparaît la figure la plus pure de la dynastie. Le futur **Saint Louis** modèle ses actes sur les lois que lui dicte sa conscience. Avec autorité et sagesse, il s'efforce de réprimer les abus, de faire régner la justice : (trop) noble idéal dans un monde où dominent la violence et la force.

Après le règne plus terne de **Philippe III le Hardi**, le petit-fils de Saint Louis, **Philippe le Bel**, ne lui ressemble guère. Avec ses légistes, il mène une politique d'une singulière hardiesse, aiguille le pouvoir royal vers l'absolutisme, jette les bases d'une solide organisation gouvernementale et administrative. Après les règnes des trois fils de Philippe, la couronne revient à une branche cadette, celle des Valois (1328). Le pays ne semble pas souffrir du changement, le pouvoir royal est bien assis, la France apparaît alors comme l'Etat

le plus riche et le plus peuplé d'Europe. Mais **la guerre de Cent Ans** compromet les progrès de la dynastie.

A la mort de **Charles VI**, le "petit roi de Bourges" **Charles VII** subit de nouvelles défaites lorsque paraît **Jeanne d'Arc**, chargée de "bouter les anglais hors de France". Après le sacre de Reims, le martyre de la Pucelle facilite l'union des Français et donne à la résistance une impulsion décisive. Malgré les ruines accumulées, on peut admirer la puissance de récupération de la France, la rapidité de la reprise industrielle et commerciale, qui profite surtout à la bourgeoisie. Mais le roi doit combattre une coalition de seigneurs. Parmi ceux-ci les ducs de Bourgogne apparaissent depuis plusieurs générations comme des voisins fort dangereux pour la monarchie.

Le règne de **Louis XI** est une nouvelle étape vers l'unité et l'absolutisme. Patient et rusé, sans faste ni prestige, il entend être le seul maître. Sensible aux réalités économiques, il réalise des réformes utiles, établit les postes, crée des foires, encourage artisans et commerçants. Lui aussi doit combattre les grands féodaux, notamment Charles le Téméraire. Après la mort de celui-ci, la Bourgogne est réunie au royaume.

Le règne de **Louis XII** coïncide avec une période de forte croissance économique. La classe moyenne s'enrichit, des transformations s'effectuent dans la société. Lorsque meurt Louis XII (1<sup>er</sup> janvier 1515), le pays est prospère, l'unité intérieure pratiquement achevée, l'autorité royale incontestée. Bel héritage pour François d'Angoulême, futur **François 1<sup>er</sup>**.

### Renaissance et Réforme 1515-1648

Le XVI<sup>e</sup> siècle est dominé par l'éblouissement de la Renaissance. Les chevauchées de Charles VIII et de Louis XII en Italie leur avaient permis de découvrir un univers prestigieux.

A leur retour, une évolution commença en France. La civilisation prit une forme nouvelle dans l'admiration de l'Antiquité. François 1<sup>er</sup>





attire en France peintres et architectes (Léonard de Vinci...), le pays se couvre de châteaux (Chambord, Chenonceau,...). Sous son influence on assiste à un véritable renouveau intellectuel.

Le concordat de Bologne assure la docilité du clergé à l'égard de la monarchie dont le pouvoir s'affirme, tandis que se perfectionnent les organes du gouvernement. Malgré le brillant succès de Marignan (1515), François I<sup>er</sup> se heurte pourtant à de graves difficultés extérieures. Son fils **Henri II** continue la lutte contre la Maison d'Autriche.

Plus difficiles encore sont pour Henri II les problèmes nés de la Réforme. Sous le règne de François I<sup>er</sup> la répression demeurait sporadique. Plus intolérant que son père, le nouveau roi accumule les interdictions contre l'hérésie, tandis que s'allument les bûchers. **Catherine de Médicis** exerce son influence pendant le court passage de **François II** sur le trône, puis prend la régence au nom de son second fils, **Charles IX**, qui n'a pas de convictions religieuses très marquées. Le comble de l'horreur est atteint avec les massacres de la Saint Barthélemy (24 août 1572).

**Sous Henri III**, la question dynastique se mêle aux passions religieuses : l'autorité royale et l'unité nationale sont menacées. A la mort d'Henri III, Henri de Navarre, devenu **Henri IV** doit combattre les troupes de la Ligue soutenues par les armées espagnoles. **L'Edit de Nantes** (1598), assurant la coexistence des deux confessions, apaise les inquiétudes des protestants. Henri IV a pourtant fort à faire

pour rétablir l'ordre. L'absolutisme royal fait alors un nouveau pas en avant. Le Roi charge Sully de remettre le budget en équilibre.

**Louis XIII** confie au **Cardinal de Richelieu**, en qui il sent l'étoffe d'un grand politique, le soin de conduire les affaires. Le Cardinal mène à bien ses trois grands desseins : il mate la rébellion protestante en s'emparant de sa place forte de La Rochelle, il met au pas la noblesse sans cesse en révolte, il lutte enfin avec succès contre la Maison d'Autriche en prenant part à la Guerre de Trente Ans. A la mort du Cardinal, suivie de celle de Louis XIII, le 14 mai 1643, l'absolutisme royal se trouve puissamment enraciné.

La régente **Anne d'Autriche**, qui gouverne avec Mazarin au nom de Louis XIV, doit faire face à la Fronde des parlementaires et des princes. Souple, prudent, habile, **Mazarin** plie sans rompre. La Fronde est l'épreuve décisive avant l'établissement de la monarchie absolue. Cette tentative de révolution aboutit en effet à des résultats contraires aux buts visés.

### Apogée et déclin de l'absolutisme royal 1648-1789

**Louis XIV** veut, après la mort de Mazarin, assumer seul la plénitude du pouvoir. Le souci de sa gloire et de celle de la France va, pendant tout son règne, inspirer sa conduite. Tandis que la noblesse est "domestiquée", les grands emplois sont confiés à des hommes de moins haute naissance, tel **Colbert**. Décidé à tenir la première place en Europe, Louis XIV mène d'abord des guerres heureuses. Protecteur des Arts et des Lettres, le Roi préside au triomphe du classicisme. Mais à mesure que le temps passe, les difficultés s'accumulent. La guerre de Succession d'Espagne amène son cortège de malheurs dans une France épuisée. En ce triste crépuscule de règne, des deuils successifs déciment la famille royale.

A la mort de Louis XIV, en 1715, **Philippe d'Orléans** prend la régence au nom du petit Louis XV. Au décès de son oncle, (1723), **Louis XV** est majeur, mais il ne gouverne qu'après la disparition du Cardinal de Fleury. En ce **siècle des Lumières**, un esprit nouveau s'élabore. Les philosophes, guidés par la



raison, veulent transformer l'ordre politique et social. La diffusion des idées nouvelles jouera un grand rôle dans la préparation de la Révolution.

**Louis XVI** commence son règne, en 1774, par une grave erreur : le rappel des parlements mis au pas par Maupeou. Les magistrats reprennent leur besogne d'obstruction. Turgot, qui poursuit un vaste plan de réformes, se heurte à trop d'oppositions et le Roi ne soutient pas ses efforts. Une coalition d'intérêts sape la monarchie : aux détenteurs de privilèges s'adjoignent tous ceux qui veulent juguler l'absolutisme. Louis XVI, incapable de briser les oppositions et d'éviter la banqueroute, doit rappeler Necker en qui beaucoup voient un sauveur, et surtout annoncer la réunion prochaine des Etats Généraux.

### La révolution française, le Consulat et le Premier Empire 1789-1815

Les Etats Généraux sont rapidement transformés en **Assemblée Constituante** (9 juillet-30 septembre 1791), où domine l'influence du Tiers Etat (en fait, celle de la bourgeoisie). Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, symbole de l'absolutisme royal, le peuple prend conscience de sa force. La noblesse propose d'elle-même l'abolition de ses privilèges et l'Assemblée rédige sa **déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.

En juin 1791, le roi tente de s'enfuir, mais il est rejoint et arrêté à Varennes. Louis XVI accepte officiellement la Constitution (14 septembre 1791). Désormais le monarque et une nouvelle assemblée, **la Législative** (1<sup>er</sup> octobre 1791-10 août 1792), doivent travailler ensemble à la prospérité du pays et au bonheur des Français. La guerre est déclarée contre l'Autriche. Dès les premières défaites, les patriotes accusent le roi de trahison et dressent contre la monarchie les forces unies de la nation. L'arrivée des Fédérés à Paris, l'installation d'une commune insurrectionnelle

permettent l'assaut final contre les Tuileries (10 août 1792).

Avec la **Convention** (20 septembre 1792-26 octobre 1795) s'ouvre l'ère républicaine. Les armées françaises passent à l'offensive : c'est le début de la guerre de conquêtes. Louis XVI est exécuté le 21 janvier 1793. Les Montagnards, maîtres de l'assemblée, doivent lutter à la fois contre les ennemis de l'intérieur (c'est la flambée, très brève, du fédéralisme) et ceux de l'extérieur. La levée en masse permet de redresser la situation militaire, tandis que **la terreur** est organisée comme moyen de gouvernement révolutionnaire. A côté du Comité de Salut public où entre **Robespierre**, le Comité de Sûreté générale dirige la police. Après s'être successivement débarrassé des Hébertistes, trop avancés dans leur idées, et des Dantonistes, las du sang qu'eux-mêmes ont contribué à verser, Robespierre gouverne seul. La "Grande Terreur" règne. A cette époque où les soldats de l'an II voient, à Fleurus, consacrer leur jeune gloire (26 juin 1794), les membres de la Convention tremblent devant Robespierre. Sa chute est spectaculaire et terrible. Il tombe le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). L'ère de l'épouvante est terminée.

Alors commence la période de la **"Convention thermidorienne"**. Mais à partir de cette date la Révolution stagne. Des victoires à l'extérieur et d'avantageux traités consolident heureusement la situation de l'Assemblée. La Convention se sépare pour céder la place au Directoire. Entre-temps, un jeune général, **Bonaparte**, a maté à Paris l'insurrection royaliste de vendémiaire. Le **Directoire**, par des coups de force successifs, va chercher à conserver un difficile équilibre. Pour ne pas être mêlé à des intrigues qui le dévaloriseraient et assurer les directeurs inquiets de sa popularité, le "Corse" veut prendre du champ et part pour l'Egypte. De nouvelles défaites en Italie accentuent l'impopularité des dirigeants politiques.





L'Alliance russe se disloque et une nouvelle guerre se dessine. La Grande Armée s'enfoncé dans la steppe russe. La campagne se termine en catastrophe. Après la campagne d'Allemagne et la défaite de Leipzig, c'est l'invasion. Napoléon a beau déployer tout son génie stratégique pendant la campagne de France, il est contraint d'abdiquer (6 avril 1814).

### Monarchies, Révolutions, Second Empire : 1815-1870

La grande épopée napoléonienne dure quinze années. Elle commence par une période de transition : le **Consulat**. Le premier objectif de Bonaparte est d'instaurer un ordre nouveau par le redressement des finances, de l'administration et de la justice. Mais le pays a hâte de voir finir les guerres étrangères. La popularité de Bonaparte croît encore lorsqu'il conclut avec l'Angleterre le traité d'Amiens (25 mars 1802). Le premier Consul apparaît à tous comme le grand pacificateur. A l'intérieur, le pays retrouve stabilité et prospérité. La réforme de l'enseignement, l'institution de la Légion d'honneur, la publication du Code civil ajoutent à la satisfaction générale. Le 18 mai 1804, le soldat de la Révolution se fait proclamer Empereur.

**Napoléon** s'entoure d'une cour brillante, nomme des maréchaux et des grands dignitaires, crée une noblesse d'empire. Il veut avoir un pays docile. Il nomme des préfets à sa dévotion, la police surveille les suspects, la presse est muselée. Le pays ne songe pas encore à renâcler devant les guerres, d'autant que les opérations se déroulent en terres étrangères. Le conquérant remanie la carte d'Europe, détruit le vieil Empire Germanique, pose des couronnes sur les têtes de ses frères. Mais le Blocus continental, décrété le 21 novembre 1806 à Berlin pour mettre au pas l'Angleterre, entraîne la politique impériale dans de nouveaux conflits. Jusqu'en 1808, l'Empire n'a enregistré, sur terre, que des victoires. L'immense Empire s'étend maintenant de Hambourg à Rome et compte 130 départements.

A l'Empire succède la Restauration. **Louis XVIII** gouverne avec des modérés. Mais il se trouve en outre écartelé entre les partisans du retour à l'Ancien Régime et les défenseurs de l'oeuvre de la Révolution, sans même parler des nostalgiques de la gloire impériale. **Charles X** n'y parvient pas davantage. Les premières barricades dans la capitale le contraignent à la fuite (1830). Il est remplacé par **Louis Philippe I<sup>er</sup>** qui accepte la couronne offerte. Sa position est toutefois instable : né de l'éméute, il est à la merci d'une émeute. La fièvre monte lors de la campagne des banquets. Les Français ne veulent plus d'un roi, même d'un roi bourgeois. Louis Philippe doit à son tour s'enfuir (1848). Les révolutionnaires de Février proclament la république. Mais après l'embrassade, l'inquiétude naît. En 1848, comme en 1830, les bourgeois redoutent le bouleversement social espéré par les ouvriers. Très vite, le conflit éclate. Les électeurs acceptent, avec la présidence de **Louis Napoléon Bonaparte**, un gouvernement fort et se montrent bien incapables de s'opposer au coup d'Etat, pourtant prévisible, du futur empereur.

Le prince Louis Napoléon Bonaparte est élu Président de la République à une énorme majorité, le 10 décembre 1848. A la suite d'un coup d'Etat, il devient Président pour dix ans, puis empereur héréditaire sous le nom de **Napoléon III**. La première décennie du règne est une période heureuse. Le pays connaît d'indéniables satisfactions. L'industrie prend son essor, l'économie se modernise, les affaires reçoivent une impulsion nouvelle, de grands travaux sont entrepris, Paris se transforme sous l'impulsion de Haussmann. Une cour brillante



gravite autour de l'Empereur et de l'impératrice Eugénie et la naissance d'un prince héritier contribue au prestige du couple impérial. En même temps, des victoires militaires en Crimée, puis en Italie, flattent l'orgueil national. En fait, le Second Empire évolue après 1860 vers un régime progressivement libéral.

Malgré l'apparente bonne humeur perceptible notamment lors de l'Exposition universelle de 1867, le régime s'achemine lentement vers sa chute. Aux élections de 1869, les partisans d'un empire libéral l'emportent. La défaite de 1870, face à la Prusse, entraîne la chute de l'Empire.

### De la III<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République 1870-2000

La république est proclamée le 4 septembre 1870. La guerre civile succède à la guerre étrangère : **la Commune**. Sous la direction de **Thiers**, la France commence par panser ses plaies, le territoire est libéré, les finances et l'administration s'organisent. Malgré **l'affaire Boulanger et l'affaire Dreyfus**, la république s'enracine. L'époque est marquée par les premières mesures de laïcité, par la réforme de l'enseignement et par une grande politique d'expansion coloniale. La plus grande faiblesse de la III<sup>e</sup> République est l'instabilité ministérielle (entre 1871 et 1914, on voit se succéder 55 ministères). En quelques années et grâce à la bonne volonté d'Edouard VII, roi d'Angleterre, la France signe un accord avec l'ancien "ennemi héréditaire" : c'est l'Entente cordiale. C'est la "Belle Epoque". La monnaie est stable, les classes moyennes s'enrichissent, les paysans possèdent leur bas de laine.

Avec une sorte de logique implacable, l'Europe s'achemine vers la catastrophe. En août 1914, les Français partent convaincus que la guerre sera courte : la course à la mer, la guerre des tranchées, le carnage de Verdun montrent bien que le conflit est loin de sa fin. **Clemenceau** incarne la volonté de vaincre et l'entrée en guerre des Etats-Unis compense la défection russe : après la terrible alerte du

printemps 1918, les alliés acculent enfin l'ennemi à l'armistice.

La France victorieuse sort épuisée du conflit. Malgré l'insouciance qui caractérise les "Années folles", les problèmes financiers, économiques, sociaux s'aggravent. En outre, on commence à comprendre que la politique de conciliation avec l'Allemagne, initiée dans les années 20 par **Aristide Briand**, risque d'échouer. Pourtant, en ces années, le public ne se préoccupe guère de la montée en puissance du parti nazi. En 1933, Hitler devient Chancelier et poursuit méthodiquement le démantèlement du Traité de Versailles.

Alors qu'Hitler réoccupe la Ruhr et remilitarise l'Allemagne, la France connaît de profonds bouleversements avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire (1936) et les accords Matignon : semaine de 40 heures, contrats collectifs, congés payés sont obtenus par les travailleurs au milieu d'une grande agitation sociale. Alors qu'ils ont accepté sans réagir l'annexion de l'Autriche et des Sudètes par l'Allemagne, l'accord germano-soviétique d'août 1939, l'attaque hitlérienne contre la Pologne ne permet plus aux alliés de tergiverser : la guerre est déclarée.

Après la "drôle de guerre", la France est vaincue en deux semaines par l'Allemagne. Le pays est divisé en deux : la zone libre, au sud de la ligne de démarcation, est placée sous l'autorité du gouvernement du **Maréchal Pétain**, qui prône la collaboration avec l'Allemagne nazie. La zone occupée, au nord de la ligne de démarcation, est sous occupation allemande. Dès l'armistice, le **Général de Gaulle** gagne l'Angleterre, d'où il lance le 18 juin 1940 l'appel de la Résistance. Au départ assez isolé, il voit peu à peu ses partisans augmenter et s'organiser. Il prend la tête de la "France libre".

A la suite du débarquement des Alliés en Normandie, en juin 1944, il peut regagner la France. Fort d'une popularité incontestable, il y dirige le Gouvernement Provisoire de la





République française. Il engage une vaste entreprise de reconstruction du pays, durement éprouvé par quatre années d'occupation. En désaccord avec les partis politiques sur les institutions nouvelles, le Général de Gaulle se retire en janvier 1946.

La IV<sup>e</sup> République (1947-1958) poursuit l'œuvre de reconstruction et de modernisation de l'économie française. Néanmoins, ses institutions accordant la prééminence au Parlement créent une instabilité ministérielle chronique, rendant le régime incapable d'affronter les troubles nés de la décolonisation. Lorsque la guerre d'Algérie éclate, c'est le régime lui-même qui est menacé.

Le pays au bord de la guerre civile fait alors appel au Général de Gaulle. Celui-ci accepte de revenir au pouvoir et dote le pays d'institutions qui accordent un rôle de premier plan au Président de la République, élu au suffrage universel direct à partir de 1962. La constitution de la V<sup>e</sup> République est adoptée par référendum à une très large majorité. Jusqu'en 1962, le Général de Gaulle se consacre au règlement de la guerre d'Algérie qui se termine par les accords d'Evian qui donnent l'indépendance à l'ancienne colonie française. La présidence du Général de Gaulle est caractérisée par une période d'expansion économique et par une politique étrangère mettant l'accent sur la grandeur et l'indépendance de la France à l'heure de la guerre froide. Mais la révolte de mai 1968, d'abord étudiante, avant de gagner l'ensemble du pays, révèle le déficit social du régime et surprend le Général de

Gaulle. Il démissionne en 1969. Son successeur est le gaulliste **Georges Pompidou** qui meurt en 1974. Il est remplacé par le centriste **Valéry Giscard d'Estaing** qui doit affronter les conséquences économiques des deux chocs pétroliers. En 1981, avec l'élection de **François Mitterrand**, la gauche arrive pour la première fois au pouvoir depuis 1958. Les deux septennats de François Mitterrand voient la France s'engager de manière irréversible sur la voie de la construction européenne : Acte Unique Européen en 1986, traité de Maastricht en 1992. Sur le plan intérieur, le pays connaît à deux reprises la cohabitation : de 1986 à 1988, Jacques Chirac est premier ministre ; de 1993 à 1995, c'est Edouard Balladur. En 1995, **Jacques Chirac** est élu Président de la République. En juin 1997, Lionel Jospin devient premier ministre suite à des élections législatives anticipées.

Les élections présidentielles de 2002 mettent fin à une cohabitation de cinq ans. Ce scrutin, en tous points exceptionnel, voit l'élimination dès le premier tour du candidat socialiste Lionel Jospin au profit de Jean-Marie Le Pen (extrême droite) qualifié pour le second tour. Une mobilisation civique de grande ampleur - entre autres des jeunes - pour "faire barrage à l'extrême droite" s'exprime dans le pays.

Le report massif des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats de gauche permet à Jacques Chirac d'être réélu comme Président de la République le 5 mai 2002.

Suite aux élections législatives de juin 2002, qui connaissent un fort taux d'abstention, Jean-Pierre Raffarin devient premier ministre. Dominique de Villepin lui succédera le 31 mai 2005, après l'échec du référendum sur la constitution européenne.



## LA VIE CULTURELLE

La France a été un pôle de création et de diffusion culturelle tout au long de son histoire. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les universités de Paris, Orléans, Toulouse et Montpellier recevaient déjà des étudiants en provenance de l'Europe entière. Plutôt que d'imposer des choix discutables, nous vous invitons à découvrir la culture française au cours de votre séjour ; à cette fin vous trouverez ci-dessous les coordonnées de quelques musées et les dates de quelques manifestations marquantes. Les services culturels des CROUS organisent également des manifestations pour les étudiants.

### Musées et expositions

#### Les musées d'art et d'archéologie

Toutes les grandes villes universitaires possèdent des musées, témoins de la richesse culturelle de la France. L'entrée des musées nationaux est gratuite le premier dimanche de chaque mois.

A Paris, le **musée du Louvre** regroupe des pièces exceptionnelles d'archéologie orientale, grecque et romaine, ainsi que des tableaux de toutes les époques (La Joconde de Vinci, la Dentellière de Vermeer, le Pierrot de Watteau, la Pourvoyeuse de Chardin, la mort de Sardanapale de Delacroix...).

Vous y accédez par la pyramide située dans une cour du palais du Louvre, en face du jardin des Tuileries (métro : Palais Royal ; ouverture tous les jours sauf le mardi et certain jours fériés, de 9h à 19h00, nocturne le lundi et le mercredi jusqu'à 21h45) ; informations générales : 01 40 20 51 51, [www.louvre.fr](http://www.louvre.fr).

Le **musée d'Orsay** expose une vaste collection de tableaux du XIX<sup>e</sup> siècle (Daumier, Courbet, Millet, mais aussi Van Gogh) et des chefs-d'œuvres de l'impressionnisme (Monet, Renoir, Manet...) dans l'ancienne gare d'Orsay (entrée par le 1, rue de la Légion d'honneur, 75007 Paris ; RER Musée d'Orsay ; ouverture tous les jours sauf le lundi, de 10h à 18h, nocturne le jeudi jusqu'à 21h45 ; informations générales : 01 45 49 11 11 ; 3615 ORSAY ; [www.musee-orsay.fr](http://www.musee-orsay.fr)).

La capitale accueille également des musées monographiques : le **musée national Picasso**, installé dans un hôtel particulier du XVII<sup>e</sup> siècle, expose des peintures, sculptures, dessins, estampes et céramiques de l'artiste, et abrite également des œuvres de Rousseau, Cézanne, Derain, Matisse, Braque, Miro... (5, rue de Thorigny, 75003 Paris ; métro Saint-Paul ; ouverture tous les jours sauf mardi, de 9h30 à 17h30, standard Numéris : 01 42 71 25 21 ; [www.paris.org/Musees/Picasso/info.html](http://www.paris.org/Musees/Picasso/info.html)).

Quant à la sculpture, des bronzes et des marbres d'Auguste Rodin et de Camille Claudel sont exposés au **musée Rodin** (77, rue de Varenne, 75007 Paris ; métro : Varenne ; ouverture tous les jours sauf le lundi, de 9h30 à 17h45 ; standard Numéris 01 44 18 61 10 ; [www.musee-rodin.fr](http://www.musee-rodin.fr)).

La collection du **musée des Beaux-Arts de Nantes** (10, rue Georges Clemenceau, 44000 Nantes ; standard : 02 51 17 45 00) réunit des œuvres anciennes (Georges de la Tour, Philippe de Champaigne, Rubens, Ingres, Delacroix, Courbet...), modernes (Sonia Delaunay, Kandinsky...) et contemporaines (Soulages, Tinguely, Richter...), surtout des œuvres européennes du XIV<sup>e</sup> à l'époque contemporaine.





Le **musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq** (allée du musée, 59650 Villeneuve d'Ascq ; standard Numéris : 03 20 19 68 68) expose des œuvres modernes (Modigliani, Léger, Van Dongen...) et contemporaines (Buren, Lipchitz...) ; [www.nordnet.fr/mam](http://www.nordnet.fr/mam).

Au **musée Antoine Vivenel**, à Compiègne, on découvrira la collection de ce mécène, comprenant des pièces d'archéologie grecque, romaine et gauloise, des peintures, sculptures et objets d'arts du Moyen-Age, de la Renaissance et des Temps modernes (2, rue d'Austerlitz, 60200 Compiègne ; standard : 03 44 20 26 04 ; [www.mairie-compiegne.fr](http://www.mairie-compiegne.fr)).

### Les expositions musicales

La **Cité de la musique** comprend un musée de la musique, deux salles de concerts et de spectacles (musique classique, contemporaine, jazz et musiques du monde), un centre d'information musique et danse, une médiathèque pédagogique... (221, avenue Jean Jaurès, 75019 Paris ; métro : Porte de Pantin ; ouverture du mardi au samedi de 12h à 18h, le dimanche de 10h à 18h ; renseignements et réservations : 01 44 84 45 45, [www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)).

### Les expositions scientifiques

Le **Palais de la découverte** abrite des expositions permanentes et temporaires et propose des expériences automatisées et des expériences commentées. Il dispose d'un planétarium et d'une photothèque. Vous

pourrez y suivre des cours et des stages de formation en astronomie (avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris, métro : Champs-Élysées-Clemenceau ; ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 18h, le dimanche de 10h à 19h ; informations : 01 56 43 20 20 ; [www.palais-decouverte.fr](http://www.palais-decouverte.fr)).

La **Cité des sciences et de l'industrie** organise des expositions spectaculaires et interactives, présente des spectacles et dispose de lieux de documentation (30, avenue Corentin Cariou, 75019 Paris, métro : Porte de la Villette ; ouverture du mardi au dimanche de 10h à 18h, le dimanche de 10h à 19h ; entrée : 7,50 € ; informations : 01 40 05 80 00 ; [www.cite-sciences.fr](http://www.cite-sciences.fr)).

Le **Muséum national d'histoire naturelle** abrite des expositions permanentes et temporaires, projette des films, propose des conférences et des animations pédagogiques. Il dispose d'une ménagerie et d'une médiathèque (57, rue Cuvier, 75005 Paris ; métro : Jussieu ; standard : 01 40 79 30 00 ; [www.mnhn.fr](http://www.mnhn.fr)).

Le **Futuroscope**, près de Poitiers, réunit sur un site de 53 hectares les nouvelles technologies de l'audiovisuel (écrans géants, cinéma en relief, cinémas dynamiques...) et des animations inter-actives ([www.futuroscope.org](http://www.futuroscope.org)).

## Manifestations culturelles

A l'occasion de la **Fête de la musique** (le 21 juin), des groupes professionnels et amateurs de musique classique et moderne, de nationalités de plus en plus diverses, sont autorisés à se produire dans la plupart des grandes villes pendant une journée. Le programme est disponible avant la manifestation sur [www.fetedelamusique.culture.fr](http://www.fetedelamusique.culture.fr).

**Nantes** organise les "folles journées", réservées à la musique classique.



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

Au **Printemps de Bourges** (mi-avril ; programme sur [www.printemps-bourges.com](http://www.printemps-bourges.com)) et aux **Francofolies de La Rochelle** (mi-juillet ; programme sur [www.francofolies.fr](http://www.francofolies.fr)), des chanteurs de variétés en langue française confirment leur talent ou se font connaître.

La "**techno-parade**" (vers le 18 septembre) défile pendant un après-midi dans les rues de Paris ([www.tf1.fr](http://www.tf1.fr)).

Des pièces de théâtre et de la danse sont présentées par des metteurs en scène de renom au **festival d'Avignon** qui a lieu de début juin à fin juillet (ouverture de la location début juin ; [www.festival-avignon.com](http://www.festival-avignon.com)).

Lors de la **fête du cinéma** (vers le 30 juin), vous pourrez assister à autant de séances que vous le désirez pour le prix d'une entrée, environ 2 € symboliques pour chaque entrée supplémentaire ([www.feteducinema.com](http://www.feteducinema.com)).

Le **festival de Clermont-Ferrand** (début février) présente des courts-métrages français et étrangers ([www.clermont-filmfest.com](http://www.clermont-filmfest.com) ; informations au 04 73 91 65 73).

Le **festival des 3 continents** (fin novembre) à Nantes propose des films d'Asie, d'Amérique et d'Afrique présentés par certains de leurs metteurs en scène.

Les amateurs de bande-dessinée ne manqueront pas le **festival d'Angoulême** (février/mars ; [www.bdangouleme.com](http://www.bdangouleme.com)).

D'autres manifestations culturelles voient leur succès renouvelé chaque année dans toute la France : **les Journées du patrimoine** (septembre) permettent la visite des monuments historiques (ministères, édifices, ambassades, banques) qui sont d'ordinaire fermés au public.

La **Semaine de la science** a pour objectif d'informer de l'évolution de la science et de ses implications dans la société. Plusieurs universités y participent.

La **Fête de l'Internet** sensibilise le public aux enjeux de l'information et des nouvelles technologies ([www.fete-internet.fr](http://www.fete-internet.fr)).

## Activités culturelles des CROUS

Les CROUS organisent des activités culturelles destinées à l'ensemble des étudiants et des activités culturelles destinées spécifiquement aux étudiants étrangers boursiers.

### Activités destinées à l'ensemble des étudiants

Au niveau national, le programme "culture-action" prévoit notamment un concours de la nouvelle et un concours de la photo ainsi qu'un prix du meilleur projet culturel.

Dés 2003, à l'occasion de la mise en œuvre de l'opération "Envie d'agir : une réponse au désir d'engagement des jeunes" lancée par le ministère, le CNOUS soutient les initiatives étudiantes menées dans le réseau des Œuvres ; les projets des CROUS touchent à des domaines comme la culture, la citoyenneté, la solidarité, l'humanitaire... (citons une semaine de la culture au CROUS de Limoges : "Ouverture sur le monde" organisée par l'Association universitaire de Limoges et accueillant des artistes mahorés, tunisiens et gabonais).

Au niveau inter-académique, un grand prix universitaire de la bande dessinée, où sont représentés 19 CROUS, est organisé par le CROUS de Besançon. Enfin, chaque CROUS met en place des animations culturelles sur le campus : concerts, théâtre, orchestres, clubs, ateliers, expositions-photos dans les cités universitaires...

### Activités destinées aux boursiers

#### La journée d'accueil

Le séjour des boursiers en France commence par une journée d'accueil, qui leur permet de rencontrer les partenaires locaux :





présidents d'universités, responsables des relations internationales, directeurs de thèse, professeurs, personnels du CROUS... Cette journée est aussi l'occasion de recevoir une documentation et une information collective sur les droits et obligations attachés au statut du boursier.

### *Les voyages et séjours*

Les boursiers sont souvent invités à découvrir la ville et la région du CROUS; ces activités, en favorisant leur intégration, sont un facteur de stabilité et de réussite.

En outre, des voyages (essentiellement touristiques) et des séjours (essentiellement culturels) en France leur sont proposés. Ils sont encadrés par des guides et des personnels des CROUS. A titre d'exemple, les destinations les plus fréquentes sont le Futuroscope et le Mont Saint Michel. Certains séjours se doublent d'activités sportives (ski...) ou de plein air (découverte de sites naturels). Plus rarement, des voyages hors de France sont proposés (voyages en Allemagne organisés par le CROUS de Strasbourg).

Aux vacances de Noël, un séjour culturel à Paris est organisé par le CROUS de Paris pour une soixantaine de boursiers du gouvernement français de toutes les académies.

### *Les spectacles et visites*

Dans ce domaine où les étudiants sont

demandeurs, de nombreux CROUS offrent des places gratuites et à prix réduit pour des pièces de théâtre (CROUS de Créteil), des opéras, des concerts, des expositions... Certains délivrent un passeport culturel (par exemple, le passeport culturel délivré par le CROUS d'Orléans-Tours donne l'accès gratuit aux musées et aux piscines de la ville, le programme culturel du CROUS de Limoges...).

Des visites d'entreprises sont organisées pour des étudiants de toutes disciplines.

### *L'expression et les réalisations artistiques*

Les CROUS mettent à disposition des étudiants des lieux d'exposition (galerie d'art CROUS-Beaux Arts à Paris, galerie d'art Roger Portugal au CROUS de Nantes, galerie d'art dans les locaux administratifs du CROUS de Nice, espace d'exposition au CROUS de Strasbourg...), des scènes de spectacles (par exemple, au CROUS de Nice : une salle de 150 places dans la résidence Baie des Anges et une salle de 50 places dans la résidence Saint-Antoine), des lieux de concerts (parfois des amphithéâtres).

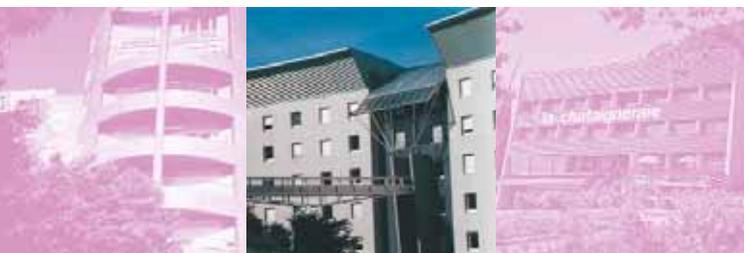
Les étudiants sont encouragés à participer aux programmes "Printemps des campus".

L'orchestre international de Paris, dirigé par Amin Kouider, boursier du gouvernement français, est financé par le CROUS de Paris.

La **Cité internationale de Paris** propose aux étudiants de nombreuses activités culturelles : musique (orchestre, chorales, jazzband...), spectacle vivant, arts plastiques, etc... et présente chaque jour dans ses 37 maisons conférences, expositions, projections ou concerts.

Renseignements : [www.ciup.fr](http://www.ciup.fr).

En partenariat avec les centres culturels **les mutuelles étudiantes** offrent également à leurs adhérents étudiants des billets à tarif réduit (salles de spectacles, théâtre, cinémas), des réductions pour des soirées étudiantes ou encore un soutien logistique aux associations étudiantes.



## UN PAYS MODERNE

La Constitution du 4 octobre 1958, adoptée par référendum, régit le fonctionnement des institutions de la 5<sup>ème</sup> République. Elle a été révisée à plusieurs reprises : élection du Président de la République au suffrage universel direct (1962), introduction d'un nouveau titre relatif à la responsabilité pénale des membres du gouvernement (1993), instauration d'une session unique du Parlement, extension du champ du référendum (1995), dispositions transitoires relatives au statut de la Nouvelle-Calédonie (1998), établissement de l'Union économique et monétaire, égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives, reconnaissance de la juridiction de la Cour pénale internationale (1999), réduction du mandat présidentiel (2000).

La France est une République indivisible, démocratique, laïque et sociale où tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion, sont égaux devant la Loi.

La démocratie française moderne est l'héritière de la Révolution de 1789. Ses principes sont fondés sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui sert de préambule à la Constitution française de 1791.

- *Sa devise* : Liberté, Égalité, Fraternité ;
- *Son emblème* : le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge ;
- *Son hymne national* : La Marseillaise ;
- *Sa fête nationale* est célébrée le 14 juillet, date anniversaire de la prise de la Bastille (1789).

### Institutions

#### Le pouvoir exécutif

Le chef de l'État est le Président de la République. Il est élu pour cinq ans au suffrage universel direct ; le président promulgue les lois, signe les ordonnances et les décrets et peut soumettre des projets de lois au

référendum. Il veille au respect de la constitution. Il a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale après consultation du Premier ministre et des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. En cas de crise grave, il peut exercer des pouvoirs exceptionnels.

Le Président nomme le Premier ministre (chef du gouvernement) et, sur proposition de celui-ci, nomme également les membres du gouvernement. Il préside le conseil des ministres.

Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement et assure l'exécution des lois.

Le gouvernement est responsable devant le Parlement.

Le Président de la République veille tout particulièrement à la politique étrangère de la France : il négocie et ratifie les traités, nomme les ambassadeurs français à l'étranger et reçoit les ambassadeurs étrangers.

Le Président est le chef des armées.

#### Le pouvoir législatif

Le Parlement est composé de deux assemblées : l'Assemblée nationale, élue pour cinq ans au suffrage universel direct, et le Sénat, élu pour neuf ans au suffrage universel indirect, avec renouvellement par tiers tous les trois ans. La dernière élection sénatoriale a eu lieu en septembre 2004, celle de l'Assemblée nationale en juin 2002. Le Parlement vote les lois, autorise la ratification des traités internationaux et peut se voir confier par le Président de la République la révision de la Constitution.

#### Le pouvoir judiciaire

La Justice est indépendante des pouvoirs exécutif et législatif. Gardienne de la liberté individuelle, l'autorité judiciaire de la France est organisée selon une distinction fondamentale entre, d'une part les juridictions judiciaires chargées de régler les litiges entre les personnes,





## Les autres institutions définies par la Constitution

*Le Conseil constitutionnel* : composé de neuf membres nommés par le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat, il veille notamment au bon déroulement des élections, contrôle la validité constitutionnelle des lois organiques et des lois qui lui sont déférées.

*Le Conseil économique et social* : ses membres sont des représentants des différentes collectivités (syndicats, patronat, associations) et des personnalités qualifiées ou nommées par le gouvernement. C'est un organe consultatif sur les projets de lois, les décrets et les projets à caractère économique et social.

*Le Conseil supérieur de la magistrature* : formé de magistrats et de personnalités, il est présidé par le Président de la République et le Garde des Sceaux. Il propose les nominations des hauts magistrats et statue comme conseil de discipline.

*La Cour de justice de la République*, anciennement Haute cour de justice : formée de quinze juges - douze parlementaires et trois magistrats - elle juge les membres du gouvernement pénalement responsables pour les actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés crimes ou délits au moment où ils ont été commis. Toute personne se jugeant lésée par un crime ou délit commis par un membre du gouvernement peut déposer plainte auprès d'une commission des requêtes.

et d'autre part les juridictions administratives pour les litiges entre les citoyens et les pouvoirs publics.

L'ordre judiciaire comporte deux types de juridictions :

- *Les juridictions civiles*

Juridictions de droit commun (le Tribunal de grande instance) ou spécialisées le Tribunal d'instance, le Tribunal de commerce, le Tribunal des affaires de sécurité sociale et le Conseil des prud'hommes qui règle les litiges entre salariés et employeurs.

- *Les juridictions pénales qui traitent trois niveaux d'infractions :*

- les contraventions jugées par le Tribunal de police ;
- les délits jugés par le Tribunal correctionnel ;
- les crimes par la Cour d'assises (seule instance avec un jury populaire, dont les décisions ne peuvent être contestées en appel).

Il existe enfin une juridiction particulière qui traite du civil et du pénal, le Tribunal pour enfants.

La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire, est chargée d'examiner les recours en droit formés contre les arrêts des cours d'appel.

Au sommet des juridictions administratives (tribunal administratif, cour administrative d'appel) se situe le Conseil d'Etat qui juge en dernier recours de la légalité des actes administratifs. Il est également consulté, pour avis, par le gouvernement, sur les projets de loi et sur certains projets de décrets.

La Cour des comptes juge les comptes publics, de même que les chambres régionales des comptes.

## Administration

### Les régions

La France métropolitaine est divisée en 22 régions. La région est administrée par le Conseil régional ; les conseillers sont élus au suffrage universel. Les lois Defferre sur la décentralisation ont conféré aux régions deux compétences obligatoires : la formation professionnelle et le développement économique. Les élus peuvent néanmoins intervenir dans d'autres domaines (transports, culture, tourisme...).



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

De nouveaux transferts de compétences et une plus grande autonomie financière vont contribuer prochainement à un renforcement du poids politique et économique des régions.

### Les départements

La France compte 96 départements métropolitains, 4 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane), et des territoires d'outre-mer (Polynésie, Nouvelle Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Terre-Adélie, îles Kerguelen, Crozet, Saint-Paul).

Le département est administré par le Conseil général dont les conseillers sont élus au suffrage universel. Le préfet y représente l'État. Les départements sont divisés en arrondissements (339 y compris les départements d'outre-mer), cantons (3 995) et communes (36 565).

### Les communes

L'administration communale est assurée par le maire et les conseillers municipaux élus au suffrage universel.

## Une économie compétitive

### 1945-1961

À la fin de la seconde guerre mondiale, bien qu'appartenant au camp des vainqueurs, la France accuse un bilan économique très lourd. Elle compte alors 40 millions d'habitants (comme en 1900), une production de moitié inférieure à ce qu'elle était avant la guerre, une pénurie de matières premières et une inflation sans précédent. Les trois premiers plans reconstituent les industries de base et accroissent la production ; ils orientent l'économie vers la concurrence internationale.

### 1962-1973

L'énorme effort entrepris sous la conduite de l'État, pendant ces années, porte ses fruits. Le taux de croissance de cette période est le plus élevé de l'histoire économique de la France (5 à 6 %), apportant plein-emploi et bien-être, consommation élevée et montée rapide des salaires.

Les différents plans s'appliquent à l'aménagement du territoire, aux investissements, à l'expansion et à l'organisation sociale (réformes de la Sécurité sociale et généralisation du régime des retraites).

L'industrialisation progressive a pour conséquence la modification de la société : l'emploi agricole passe de 20% dans les années 60 à un peu plus de 10% en 1970. Urbanisation et exode rural vont de pair.

### Depuis 1973

Après trois chocs pétroliers (1973, 1979, 1980) et le contre-coup des crises économiques mondiales, l'économie française doit faire face à une croissance faible et à une inflation croissante. De 1976 à 1981, la politique économique se consacre principalement à la lutte contre l'inflation et au contrôle des déficits publics. Le résultat, comme dans d'autres pays européens, est une augmentation importante du chômage. De 1981 à 1983, le gouvernement socialiste lance une politique vigoureuse de relance et de l'emploi qui se heurte à la contrainte extérieure ; la France retourne à une politique de rigueur et libéralise l'économie par les privatisations et la déréglementation.

La guerre du Golfe puis la réunification allemande entraînent l'Europe dans la récession. S'en suit une politique monétaire restrictive, une croissance faible et une nouvelle montée du chômage. Parallèlement, la participation de la France à la construction européenne entraîne une politique économique avec pour objectif principal la monnaie unique européenne et le respect des critères de convergence





prévus par le traité de Maastricht (inflation, déficit public).

De 1997 à 2000, le retour de la croissance permet à la France d'introduire des innovations dans sa politique de l'emploi (allègement des charges sur les bas salaires, création des emplois-jeunes, réduction du temps de travail) et de réduire le chômage.

## L'économie française aujourd'hui

Par son produit intérieur brut, la France se place parmi les premières puissances économiques mondiales. Ses atouts sont multiples : transports, télécommunications, agroalimentaire, produits pharmaceutiques mais aussi le secteur bancaire, l'assurance, le tourisme et les produits de luxe (prêt-à-porter, parfums, alcools).

### L'agriculture

L'agriculture s'est concentrée, professionnalisée et spécialisée. Globalement, le nombre d'emplois agricoles et de petites exploitations non spécialisées a baissé, mais la France reste le premier producteur et exportateur agricole européen. Les principales productions françaises sont les céréales (5<sup>e</sup> producteur mondial), le vin (2<sup>e</sup> producteur mondial), le lait (5<sup>e</sup> rang mondial), les betteraves sucrières et les graines oléagineuses.

### L'industrie

Comme dans les autres pays avancés, la part de l'industrie s'est réduite. En France, elle ne compte que pour un peu plus d'un emploi sur six. Les secteurs traditionnels ont subi de fortes restructurations (sidérurgie, métallurgie, mécanique, textile). D'autres demeurent très performants :

- bâtiment et travaux publics (Bouygues, 1<sup>er</sup> groupe européen),
- industries agroalimentaires (1<sup>er</sup> exportateur et 2<sup>e</sup> producteur européen),
- industries de la chimie (Air liquide, Rhodia),
- industries de la mode et du luxe (Vuitton, Hermès, Jean-Paul Gaultier, Dior),
- industrie pharmaceutique (4<sup>e</sup> producteur mondial),
- transformation des matériaux (Péchiney, Saint-Gobain),
- télécommunications et industrie aéronautique et spatiale.

L'industrie française est ouverte, en particulier sur l'Europe. Les échanges industriels sont réalisés à plus de 60% avec les pays européens.

Elle dépend de l'extérieur puisque la France doit importer des ressources naturelles qu'elle ne possède pas, principalement des hydrocarbures.

L'industrie française comprend des secteurs traditionnels qui subissent une forte restructuration et sont transformés par l'automatisation (sidérurgie, métallurgie, mécanique, automobile, textile) et des secteurs liés aux nouvelles technologies d'implantation plus récente (filière électronucléaire, télécommunications, construction aéronautique et spatiale).

### Les services

Le secteur tertiaire s'est considérablement développé. Parmi les atouts français figurent le secteur bancaire et financier, les assurances. Ce dernier se place au 4<sup>e</sup> rang mondial (Axa, 1<sup>ère</sup> société d'assurances européenne).

Le développement des services s'est fait à la fois dans le secteur marchand, avec une forte progression des services aux entreprises et aux personnes et dans le secteur des services



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

administrés qui ont connu une importante évolution (santé, éducation).

Le tourisme, l'un des plus importants d'Europe, joue un rôle déterminant dans l'équilibre de la balance commerciale. Il représente 7% du PIB et 2 millions d'emplois. A titre d'exemple, plusieurs chaînes hôtelières françaises sont implantées sur tous les continents (Accor, Club Méditerranée...).

La France est le pays le plus visité au monde (plus de 70 millions de touristes étrangers) et arrive au 3e rang mondial des recettes de tourisme.

### Les positions de la France

La France occupe une position déterminante :

- parmi les pays latins (en l'an 2000, un homme sur six est de culture latine) ;
- parmi les pays francophones qui constituent une communauté estimée à 105 millions de personnes.

- parmi les pays d'Europe, étroitement liée aux pays de l'Union européenne avec qui elle réalise la majeure partie de ses échanges commerciaux (50% avec la zone euro).

Grande puissance économique, la France est le 4<sup>e</sup> exportateur de biens dans le monde (principalement de biens d'équipement) et le 2<sup>ème</sup> pour ce qui concerne les services et l'agriculture.

Elle se situe au 4<sup>e</sup> rang mondial des pays d'accueil des investissements provenant de l'étranger.

A l'ONU, elle est un des cinq membres permanents disposant du droit de veto et au FMI, un des cinq représentants permanents ; enfin le siège de l'UNESCO est à Paris.

### L'économie française en chiffres

**PIB** : 2 118 milliards

**PIB/habitant** : 32 153 euros

**Exportations** : 328 milliards d'euros

**Croissance du PIB** : 2,3 % (en 2003)

**Agriculture** : 4,3 %

**Industries et énergie** : 24 %

**Services** : 73 %

**Population active employée** : 27,7 millions

Source : INSEE



## UN PAYS A DECOUVRIR

Un séjour d'études en France est l'occasion de découvrir son extraordinaire variété de paysages, de villes et de régions.

Étudier en France, c'est aussi apprendre à vivre avec les Français, à partager leur mode de vie et leur vision du monde. Toute rencontre interculturelle est un échange bénéfique pour ceux qui sont accueillis et pour ceux qui accueillent.

### La géographie

#### Structure

La géographie de la France est l'une des plus variées d'Europe. Sept cent millions d'années de formation géologique ont façonné d'abord de très hautes montagnes dont il reste des sommets érodés (Massif armoricain, Massif central, Vosges, Ardennes) et de grands bassins sédimentaires, puis des chaînes de montagnes élevées (Pyrénées, Alpes et Jura).

À l'ouest et au nord, on rencontre des plateaux, des plaines et des collines d'altitude généralement inférieure à 200 mètres. C'est la France des montagnes usées et des grands bassins : Bassin parisien, Bassin aquitain, séparés par le seuil du Poitou.

Au sud et à l'est, on trouve des chaînes de montagnes plissées (Alpes culminant à 4 810 m), Pyrénées à 3 298 m et Jura à 1 728 m) et des plaines étroites et encaissées.

Au centre, des reliefs et des volcans anciens ; ils dominent le Bassin Aquitain à l'ouest (700 à 900 m), la vallée du Rhône à l'est (1 000 à 1 700 m), la plaine du Languedoc au sud.

#### Diversité

Cette géographie donne au pays à la fois une exceptionnelle diversité et une rare unité grâce à tous ces grands ensembles reliés entre eux.

La France apparaît comme une maquette des ensembles qui composent le continent européen : plaines septentrionales, montagnes

anciennes, chaînes escarpées, rivages multiples et douceur méditerranéenne.

#### Fleuves et rivières

L'hexagone français est arrosé par un réseau hydrographique dense, constitué de milliers de ruisseaux, rivières, petits fleuves côtiers et de cinq grands fleuves.

La Loire est le fleuve le plus long (1 010 km) ; la Seine, fleuve tranquille de 775 km, est la principale voie navigable ; la Garonne (525 km), connaît des crues dangereuses ; le Rhône traverse le Sud-Est de la France, dans un axe nord-sud, sur 520 km ; enfin le Rhin qui ne coule en France que sur 195 km.

### La douce France

#### Un climat tempéré

La France, située au centre de la zone tempérée de l'hémisphère nord, bénéficie d'un climat modéré rythmé par quatre saisons bien marquées.

En hiver, les températures moyennes se situent entre 0 et 8 °C ; en été, les températures moyennes sont comprises entre 16 et 24 °C. Les pluies annuelles totalisent entre 600 et 800 mm d'eau pour plus de la moitié du territoire.

La géographie de chaque région crée un régime climatique spécifique, selon les combinaisons des influences continentales sèches et froides, des masses océaniques atlantiques ou de l'air subtropical méditerranéen :

- la Bretagne et la Normandie sont sous un climat océanique humide (200 jours de pluie), des vents d'ouest dominants, un hiver doux (moyenne 7°), un été frais (moyenne 16°) ;

- l'Aquitaine subit des influences océaniques et méridionales, les vents sont variables, les pluies de printemps sont abondantes ; en moyenne, la température est de 5° en hiver et de 22° en été ;

- l'Est et le Nord-Est connaissent un climat semi-continental. L'hiver est rude et enneigé



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

(moyenne - 1 °), l'été est chaud et orageux (moyenne 19 °), les vents sont dominants de nord et d'est ;

- le Midi jouit d'un climat méditerranéen, avec des pluies d'automne, des vents du nord et du sud, un hiver doux (moyenne 6 °) et un été chaud (moyenne 20 °) ;

le climat de montagne est caractérisé par des précipitations abondantes, un hiver long, froid et enneigé, un été chaud et orageux, avec de grandes différences selon les versants et de très nombreux microclimats.

### Les zones climatiques de la France



- Climat méditerranéen
- Climat de transition
- Climat océanique

- Climat océanique dégradé
- Climat semi-continentale
- Climat de montagne



## Structure et relief de la France



- Plaines et plateaux sédimentaires
- Massifs anciens
- Chaines jeunes de type alpin
- 1 Massif Armoricain
- 2 Massif Central



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

### La population française

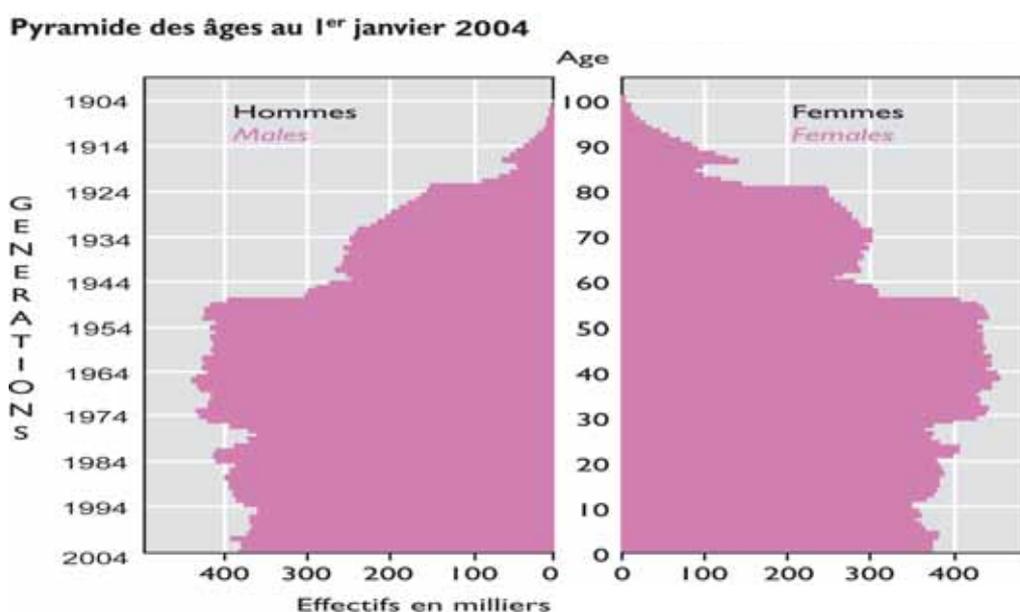
#### La démographie

En 2005, la France compte 62,7 millions d'habitants, dont 1,7 million pour les départements

d'outre-mer, ce qui la place au 2<sup>e</sup> rang européen et au 20<sup>e</sup> rang mondial.

Le taux de natalité, élevé après la seconde guerre mondiale, a connu un ralentissement jusqu'en 1997, mais depuis les naissances ont augmenté régulièrement et se maintiennent à un niveau élevé depuis fin 2000.

### Effectifs des classes d'âge (en milliers)



Population en métropole	1970	1980	1990	2000
Total (1000)	50772	53880	56710	58892
Naissances (1000)	848	800	762	779
Décès (1000)	540	547	526	538
Taux de natalité (‰)	16,7	14,9	13,4	13,2
Taux de mortalité (‰)	10,6	10,2	9,3	9,1
Taux de mortalité infantile (‰)	18,2	10	7,3	4,4
Taux de nuptialité (‰)	7,8	6,2	5,1	5,2
Indicateur conjoncturel de fécondité (enfant par femme)	2,5	1,9	1,8	1,9
<b>Répartition par âge au 1<sup>er</sup> janvier (%)</b>				<b>2001</b>
moins de 20 ans	33,1	30,6	27,8	25,4
de 20 à 59 ans	48,8	52,4	53,2	54
60 ans et plus	18	17	19	20,6





## La population par activité

- **La population active** est de 27,7 millions (43 % de la population), dont plus de 10 % est à la recherche d'un emploi (population active occupée : 24 873 000).
- **Les femmes** représentent 44,8 % de la population active ayant un emploi.
- **Répartition par grands secteurs :**
  - **agriculture** : 4,3 %
  - **industrie** : 24 %
  - **services et divers** : 73 %

## Une faible densité

Comparée à ses voisins, la France est un pays peu peuplé. La densité moyenne de sa population est de 108 habitants au kilomètre carré contre 234 en Allemagne et plus de 459 aux Pays-Bas. Cette densité est très différente selon les régions, en fonction du relief et des évolutions économiques locales :

- dans les zones industrielles des régions Nord, Rhône-Alpes, elle est en moyenne de 300 habitants au kilomètre carré et de 912 pour l'Île-de-France. Dans les grands axes de communication (vallées de la Seine, de la Garonne, du Rhône), elle est en moyenne de 80 habitants au kilomètre carré ;
- dans les zones de montagnes, de forêts (un quart du territoire) ou de plaines au sol pauvre, elle est inférieure à 20 habitants au kilomètre carré ;
- dans le reste du territoire (la moitié) elle est très variable : entre 50 et 150 habitants au kilomètre carré, selon les plaines, les plateaux, les régions agricoles ou industrielles.

## Les villes

Le développement des industries et des services et la modernisation de l'agriculture ont entraîné un dépeuplement des campagnes au profit des villes. Commencé au XIX<sup>e</sup> siècle, cet exode rural s'est accéléré après 1946.

Aujourd'hui, 75 % de la population réside en ville et moins de 5 % seulement travaille dans l'agriculture.

La France compte 29 villes de plus de 200 000 habitants et une quarantaine de villes de plus de 100 000. Paris vient en tête avec une agglomération de plus de 9 millions d'habitants (2 150 000 intra-muros), suivie de Marseille (807 071), Lyon (453 187), Toulouse (398 423), Bordeaux (219 948) et Lille (219 597).

## L'environnement

Les Français s'intéressent de plus en plus à la protection de la nature et de l'environnement, en ville comme à la campagne, ainsi qu'en témoignent les activités des écologistes qui refusent l'implantation de nouvelles centrales nucléaires.

Le paysage urbain se modifie ; autour d'un centre ville qui a peu changé depuis des siècles s'étendent de grandes banlieues très diverses mais parfois surpeuplées.



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

Le paysage rural évolue aussi : les vastes exploitations l'emportent sur les petits domaines ; les emplois agricoles dont le nombre diminue (4,3 % des emplois actifs) pratiquent une agriculture industrielle. Rivières et plages sont, comme les villes, attaquées par la pollution.

Toutefois la France verte a tendance à se repeupler et de gros efforts sont entrepris pour améliorer la vie dans les banlieues.

## Découvrir les Français

### Leur budget

Le pouvoir d'achat des Français a doublé dans le dernier quart de siècle et la consommation de biens et services a plus que triplé en volume de 1959 à 1994.

Les recettes dans un budget familial sont surtout constituées de l'argent gagné par le travail (traitements des fonctionnaires, salaires des ouvriers, honoraires des médecins, architectes, notaires...). À ces rétributions peuvent s'ajouter des prestations diverses, telles que pensions, intérêts, droits d'auteur.

Le salaire net moyen est d'environ 1 584 euros/mois. La moitié des salaires nets sont inférieurs à 1 302 euros par mois ; le salaire est un peu plus élevé à Paris qu'en province et varie selon les entreprises. Le rapport entre celui d'un cadre et d'un employé varie de 2,5 à 3,3.

Les dépenses sont constituées par le logement, la santé, la nourriture, les transports et le téléphone, les achats de biens et services, les loisirs, l'habillement, dans l'ordre décroissant d'importance. Les achats sont désormais payés par chèque ou par carte de crédit. À tous ces achats de biens s'ajoute un impôt indirect : la TVA (taxe sur la valeur ajoutée).

Au chapitre des dépenses s'ajoutent des

impôts directs (sur le revenu, sur les propriétés, sur l'habitation), les prélèvements pour les retraites, la Sécurité sociale, la mutuelle maladie, les assurances, la redevance sur l'audiovisuel.

On peut épargner de l'argent à l'aide d'un livret de Caisse d'épargne ou d'autres placements proposés par les banques ou la Poste.

Près de 10 % des ménages français détiennent 50 % du patrimoine.

Un revenu minimum d'insertion (RMI) a été mis en place en 1988 pour les plus défavorisés. Son montant, périodiquement réévalué, comme celui de toutes les prestations sociales, est à ce jour de 405,62 euros/mois pour une personne seule en métropole.

Le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) brut, actuellement fixé à 1 011,64 euros/mois, est indexé sur les prix et les salaires.

### Leur journée

Selon qu'ils vivent en province ou à Paris, les Français organisent différemment leur journée de travail. En province, un grand nombre de magasins et de bureaux ferment entre 12h et 14h ; dans les grandes villes, la plupart des magasins et administrations sont ouverts sans interruption ; sortant plus tôt le soir du travail, on fait des courses en rentrant, pour regarder la télévision ensuite (3 heures par jour en moyenne).

Les jeunes vont à l'école, au collège ou au lycée du lundi matin au samedi midi avec interruption le mercredi, pour le primaire. La semaine de 4 jours concerne déjà 24 % des écoles élémentaires. Par ailleurs, des expériences se déroulent pour un nouveau découpage de la journée scolaire. La prise en compte des rythmes biologiques des enfants privilégie les activités d'éveil l'après-midi, réservant le matin aux disciplines fondamentales.

Pour le plus grand nombre des actifs, les jours de repos sont le samedi et le dimanche et pour les commerçants, généralement le dimanche et le lundi.





La journée des 12,5 millions de retraités se déroule de façon plus souple sans être dépourvue d'activité (universités du 3<sup>e</sup> âge, clubs de loisirs, etc.).

Onze jours fériés sont très attendus :

- **14 juillet** : fête nationale ;
- **8 mai** : fête de la Victoire de la guerre 39-45 ;
- **11 novembre** : Armistice de la guerre 14-18 ;
- **1<sup>er</sup> janvier** : Jour de l'an ;
- **1<sup>er</sup> mai** : fête du Travail.

Trois fêtes religieuses sont à date fixe :

- **15 août** : Assomption ;
- **1<sup>er</sup> novembre** : Toussaint (mais le 2, jour des Morts, n'est pas férié) ;
- **25 décembre** : Noël (anniversaire de la naissance du Christ).

Trois fêtes religieuses sont à date mobile :

- **Pâques** : résurrection du Christ (dimanche et lundi suivant la 1<sup>ère</sup> pleine lune du printemps) ;
- **Jedi de l'Ascension** (40 jours après Pâques) ;
- **Pentecôte** (7<sup>e</sup> dimanche et lundi, après Pâques).

L'année civile débute le 1<sup>er</sup> janvier et l'année scolaire en septembre, après les grandes vacances estivales de juillet et d'août. Le calendrier scolaire découpe l'année en trois trimestres séparés par des vacances à Noël et à Pâques.

Les congés scolaires sont organisés par zones

géographiques (A,B,C) qui correspondent aux circonscriptions académiques :

- **Zone A** : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Montpellier, Toulouse.
- **Zone B** : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.
- **Zone C** : Bordeaux, Paris, Créteil, Versailles.

### Le temps libre

Depuis 1945, il augmente du fait de la diminution et d'une nouvelle organisation du temps de travail (passage aux 35 heures/hebdo dans de nombreux secteurs en 2001). Les activités de loisirs sont diverses et nombreuses, variant avec l'âge, le milieu socio-professionnel, le lieu de résidence et les goûts personnels.

La durée moyenne des congés des salariés est de 25 à 30 jours. La mer reste la destination préférée de 44 % des Français, mais la montagne retrouve de nombreux adeptes.

Tous les ménages ont au moins un poste de radio et écoutent *France-Inter*, *RTL*, *Europe 1* et les radios émettant sur la bande modulation de fréquence (FM).

Presque tous ont un poste de télévision et peuvent regarder les chaînes publiques (*France 2 et France 3 et France 5 (la Cinquième avec Arte le soir)* et les chaînes privées (*TF1, Canal +, M6*) contre une redevance de 116 euros en 2005 pour une télévision en couleur.

### Le savoir-vivre

Si certaines façons de faire ont tendance à être internationales, le savoir-vivre est un domaine où les particularismes nationaux, voire régionaux, restent très vivaces. Il varie d'une génération à l'autre.

Pour saluer, on serre généralement la main,



# 1

## Votre pays d'Accueil la France

même si l'on embrasse les intimes ; de même, on tutoie ses proches, mais l'on vouvoie tous les autres.

Il est préférable d'éviter de téléphoner chez quelqu'un après 22 heures, d'arriver avant l'heure à une invitation ou en retard à un rendez-vous et de ne pas prévenir lorsqu'on ne peut s'y rendre.

Il est toujours convenable de laisser sa place dans les transports en commun aux personnes âgées, aux femmes enceintes ou aux handicapés ; d'attendre que tout le monde soit servi pour commencer à manger ; de demander la permission de fumer ; de donner un pourboire (à l'ouvreuse, au guide, au chauffeur de taxi).

Les jeunes adoptent un comportement plus direct et plus convivial (ex. : usage du prénom).

### Recevoir

Les Français ont conservé une certaine réputation dans le domaine de la gastronomie. Beaucoup, en fin de semaine ou les jours de fête, mettent, comme on dit, "les petits plats dans les grands" ; c'est à la campagne que les grands repas ont le mieux conservé leur caractère d'autrefois. Toutefois, la situation est différente dans la vie de tous les jours.

La cuisine s'internationalise : on mange plus vite, car la journée continue gagne du terrain ; plus léger, car c'est meilleur pour la santé ; bon et nouveau, car si on essaie de ne pas oublier la tradition, on aime la variété.

Les comportements alimentaires se différencient davantage selon le sexe et l'âge mais les préoccupations de santé et de sécurité alimentaire, apparues récemment, jouent un rôle de plus en plus déterminant dans les choix alimentaires.

### Les familles d'accueil

Être reçu dans des familles françaises de milieux différents est certainement la manière la plus efficace de s'adapter ; les Français, à la différence des Anglo-Saxons, ont peu l'habitude de recevoir simplement. Il est généralement plus facile d'être introduit par quelqu'un. La première invitation revêt souvent un caractère un peu solennel. L'entrée dans une famille se fait souvent après un certain temps de séjour, à travers les relations amicales nouées avec des étudiants français.

Le personnel des services d'accueil des CROUS (voir partie 3, p.79) peut communiquer les adresses de familles désireuses de recevoir des étrangers et la liste d'organismes d'accueil spécialisés.

